

## **LE PRIX DE LEADERSHIP DU CAPITAINE NICHOLA GODDARD**

### **Termes de référence**

**Mise à jour - août 2023**

Un objectif important de l'Institut de la Conférence des associations de défense est d'aider à reconnaître les Canadiens méritants dans le domaine de la sécurité nationale, de la défense et des forces armées. Le prix de la Capitaine Nichola Goddard a été créé pour reconnaître et honorer un ou une jeune Canadien/ne innovateur/trice et pionnier/ière qui a apporté une contribution inspirante, en début ou en milieu de carrière, à la sécurité et à la défense du Canada.

Le nom du capitaine Nichola Goddard a été choisi pour ce prix parce que son leadership et son courage face à l'adversité ont changé la façon dont nous, en tant que pays, considérons les femmes dans les rôles de combat. Sa volonté de diriger avec confiance et de prendre les mêmes risques que les autres soldats au combat a fait d'elle la première femme soldat canadienne à faire le sacrifice ultime au combat (en Afghanistan le 17 mai 2006). Elle n'a pas été la première femme à combattre pour le Canada, d'autres ayant pris la même décision, mais elle a été la première à être tuée au combat. Cette distinction rend hommage au courage de tous les hommes et femmes au combat qui prennent les mêmes risques et honore tous nos soldats tombés au combat.

Le prix du leadership du capitaine Nichola Goddard vise à rappeler les qualités de leadership de Nichola Goddard, son caractère et son esprit vibrant. Le prix est destiné à récompenser des jeunes leaders canadiens et canadiennes qui vivent et s'épanouissent selon les mêmes valeurs que Nichola : l'inclusion, l'humilité, l'engagement, le courage et la bravoure.

Le présent document sert de guide de référence aux membres du comité de sélection du prix du leadership du capitaine Nichola Goddard pour les aider à s'acquitter de leurs responsabilités.

### **CALENDRIER DU PROGRAMME**

Date limite de dépôt des candidatures : 31 décembre

Envoi des dossiers au comité de sélection : les deux premières semaines de janvier

Réunion du comité de sélection : au plus tard le 31 janvier

Communiqué de presse : au plus tard le 10 février

Remise du prix : en mars, lors de la Conférence d'Ottawa sur la sécurité et la défense

## **À PROPOS DU CAPITAINE NICHOLA GODDARD**

La capitaine Nichola Kathleen Sarah Goddard, MSM (2 mai 1980 - 17 mai 2006) a été la première femme officier de combat canadien à faire le sacrifice ultime au combat, et le 16e militaire canadien tué lors d'opérations canadiennes en Afghanistan. Depuis son décès il y a 17 ans, Nichola est devenue la fille du Canada et un symbole permanent de courage face à l'adversité.

Née d'enseignants britannique et canadien à Madang, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Mme Goddard a passé la majeure partie de son enfance dans différents endroits, notamment à Black Lake et Lac la Ronge, en Saskatchewan. Elle s'adonnait au ski de fond et à la course à pied, et avait participé à des compétitions de biathlon. Elle a dirigé une troupe locale de scouts avec son fiancé (et futur mari), Jason Beam, alors qu'ils étaient élèves officiers au Collège militaire royal de Kingston.

La capitaine Goddard servait dans le 1er régiment du Royal Canadian Horse Artillery du PPCLI en tant qu'officière d'observation avancée. Au cours d'une fusillade dans le district de Panjwaye, elle faisait partie d'une opération conjointe de deux jours entre les troupes canadiennes et afghanes, pour sécuriser la périphérie de Kandahar après une rumeur selon laquelle les Talibans se préparaient à lancer un assaut sur la ville. Alors que les troupes pénétraient dans une mosquée pour capturer 15 membres présumés des talibans, plusieurs dizaines de militants cachés ont commencé à tirer depuis les maisons voisines. En tant que commandante d'équipage, Goddard se tenait à moitié exposée dans son VBL III, qui a été touché par deux grenades propulsées par fusée au début de la bataille.

La bataille a duré la majeure partie de la journée du 17 mai et de la nuit et s'est terminée peu après qu'un B-1 Lancer américain ait largué une bombe de 500 livres. Au final, l'opération de deux jours a vu Goddard, un soldat de l'armée nationale afghane, et 40 talibans tués, ainsi qu'une vingtaine de talibans capturés, parmi lesquels, selon les premiers rapports, aurait pu se trouver Mollah Dadullah.

## **CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**

- Le ou la candidat/e doit être citoyen canadien ou résident permanent.
- Le candidat doit être disponible pour assister en personne à la Conférence d'Ottawa sur la sécurité et la défense à Ottawa, Ontario, Canada.
- L'auteur de la proposition doit fournir des informations de contact correctes pour son candidat afin que ce dernier soit pris en considération pour le prix.

## **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

- Démonstration des qualités de leadership, telles que l'intégrité, l'humilité, la résilience, la vision et l'équilibre, l'inclusion et l'engagement.
- Démonstration de courage et de vaillance.

- Démonstration d'innovation sur le plan personnel ou professionnel.
- Réalisations mesurables en début ou en milieu de carrière.
- Être une source d'inspiration pour les autres
- Démonstration dans le cadre de son leadership des principes de l'inclusivité, en éliminant les barrières, y compris (mais sans s'y limiter) les obstacles liés au sexe, à la race, à la langue ou à l'exercice d'une profession.

## **CONDITIONS DE NOMINATION**

Les nominateurs doivent fournir leurs noms et prénoms ainsi que leurs coordonnées.

Ils doivent informer leurs candidat/e de leur intention de les proposer et confirmer leur volonté d'accepter le prix s'ils sont sélectionnés. L'auteur de la proposition doit également s'assurer auprès de leur candidat/e qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts réel ou perçu dans l'acceptation du prix.

Il est de la responsabilité des nominateurs de s'assurer que leur candidat remplisse les critères d'éligibilité décrits ci-dessus.

Les nominateurs sont tenus de s'assurer que le formulaire de nomination en ligne (tel que décrit dans la "Procédure de nomination") est complet et que les informations qu'il contient sont exactes et suffisantes pour permettre au comité de sélection du prix d'évaluer équitablement la nomination au regard des critères d'attribution du prix. Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Le comité de sélection du prix se réserve le droit de faire valider les principaux faits à l'appui d'une candidature par une source extérieure, s'il le juge nécessaire.

Toutes les candidatures sont examinées de manière confidentielle par le comité de sélection du prix, et les nominations ne seront pas divulguées publiquement. Les candidatures sont acceptées dans les deux langues officielles.

Les parties suivantes se réservent le droit de présenter des candidatures pour examen :

- La CAD, l'Institut de la CAD et ses partenaires.
- Les nominations par des tiers au nom du candidat.

## **PROCÉDURE DE NOMINATION**

REMARQUE : les nominations ne peuvent être effectuées que via le portail en ligne du site web de l'Institut de la CAD : [www.cdainstitute.ca](http://www.cdainstitute.ca).

Le formulaire de nomination en ligne comprend :

1. Informations sur le candidat
2. Informations sur l'auteur de la proposition

3. Lettre de nomination (1 000 mots maximum)
4. CV et/ou résumé biographique du candidat
5. Instructions sur la manière de soumettre des lettres de soutien (facultatives)
6. Bouton de soumission

## **LETTRE DE NOMINATION ET LETTRES DE SOUTIEN**

La lettre de candidature et les lettres de soutien doivent fournir des exemples concrets et un aperçu personnel de la façon dont le/la candidat/e est perçu par une personne qui a observé les contributions significatives du / de la candidat/e à l'avancement et au soutien de la sécurité et de la défense du Canada.

Ces documents doivent mettre en évidence le leadership du / de la candidat/e et la nature exceptionnelle de ses réalisations. Plus précisément, ces documents doivent décrire la contribution apportée au Canada par l'individu.

Les lettres de soutien peuvent être soumises par des personnes autres que l'auteur de la proposition qui souhaitent s'exprimer en faveur d'un candidat. Chaque lettre ne doit pas dépasser deux pages. Ces lettres seront remises au lauréat du prix du comité de sélection si la nomination a été approuvée comme étant conforme aux critères d'éligibilité et aux critères d'attribution.

Les lettres de soutien doivent être envoyées par courrier électronique à [nominations@cdainstitute.ca](mailto:nominations@cdainstitute.ca).

## **NOMINATIONS ANTÉRIEURES**

L'Institut CDA se réserve le droit de soumettre au comité de sélection des prix des nominations antérieures pour l'année en cours, s'il le juge nécessaire, pendant une période de trois ans à compter de la nomination initiale.

Si une nomination passée doit être reconsidérée, l'auteur de la nomination initiale sera informé et invité à mettre à jour la nomination avant le processus de sélection.

## **CLÔTURE DE L'APPEL À CANDIDATURE**

L'acceptation des candidatures sera clôturée au plus tard le 31 décembre de chaque année. La date limite officielle sera indiquée sur le site web de l'Institut de la CAD, sur la page du prix de la Capitaine Nichola Goddard.

Le secrétaire du comité consolidera et transmettra les dossiers de candidature complets et les critères de sélection au comité de sélection du prix pour l'établissement d'une liste restreinte.

## **COMITÉ DE SÉLECTION**

Afin de s'assurer que les normes de ce prix prestigieux sont maintenues au plus haut niveau possible, un comité de sélection sera créé par le conseil d'administration de l'Institut de la CAD et comprendra un représentant de la famille Goddard, des membres du conseil d'administration de l'Institut de la CAD et des membres de la communauté de la CAD, ainsi que des membres éminents de la communauté de la sécurité et de la défense.

Le comité sera chargé d'examiner et de discuter les nominations et de parvenir à un consensus sur le lauréat du prix de la Capitaine Nichola Goddard.

### **COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

Chaque année, au plus tard à la fin du mois de juin, le président de l'Institut de la CAD confirmera la composition définitive du comité de sélection du prix. Le comité sera composé d'un maximum de 15 personnes réservées aux membres désignés et aux membres invités spéciaux, comme suit :

Président du comité : Président de l'Institut de la CAD

Secrétaire du comité : Directeur exécutif de l'Institut de la CAD (sans droit de vote)

Invitation spéciale permanente : Vice-chef d'état-major de la défense (ou son représentant)

Partenaire exclusif - Prix et reconnaissance

Représentants du conseil d'administration de l'Institut de la CAD

Membres honoraires de l'Institut de la CAD

PDG/Président de l'Institut de la CAD

Sponsors stratégiques

Senior Fellows de l'Institut de la CAD

### **RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE SÉLECTION**

Le comité de sélection remettra sa recommandation au conseil d'administration de l'Institut de la CAD qui seul sera responsable de la sélection final du lauréat du prix de la Capitaine Nichola Goddard, en veillant à ce que le lauréat réponde aux critères définis et puisse jouer le rôle d'ambassadeur de marque et de partenaire actif de la CAD et de l'Institut de la CAD.

Les principales responsabilités du Comité de sélection du prix sont d'examiner et de discuter les nominations en vue de parvenir à un consensus comme suit :

- La sélection d'un candidat principal comme lauréat annuel du prix de la Capitaine Nichola Goddard;
- Identification d'un candidat suppléant (au cas où le candidat principal ne serait pas en mesure d'accepter);
- L'identification des candidats non retenus mais qui méritent d'être présentés à nouveau dans les années à venir ; et

- L'identification des candidats qui méritent d'être pris en considération pour d'autres prix nationaux, de la CAD ou de l'Institut de la CAD.

### **PROCÉDURE DE SÉLECTION**

La procédure de sélection se déroulera en plusieurs étapes, comme suit :

1. Les membres du comité seront invités à participer à une discussion sur les candidats ;
2. Après la discussion, les membres du comité seront invités à procéder à un premier tour de vote à bulletin secret ;
3. Jusqu'à ce qu'un consensus clair sur le lauréat principal se dégage, le président poursuivra les tours de vote et les discussions en sélectionnant et en éliminant les candidats les moins bien classés jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité des voix ;
4. Une fois qu'un candidat principal est identifié, le président sollicite l'accord du comité sur un candidat alternatif en utilisant un processus similaire, simplement pour parer à l'éventualité où le candidat principal ne serait pas en mesure d'accepter le prix.

### **PROCÉDURE DE CONFIRMATION**

Le président du comité de sélection du prix présentera un rapport au conseil d'administration de l'Institut de la CAD pour approbation avant la notification.

### **PROCÉDURE DE NOTIFICATION**

Au nom du comité de sélection du prix, le président contactera le lauréat pour l'informer de sa sélection.

Ensuite, le président contactera tous les nominateurs et les remerciera pour leur contribution au processus.

### **RELATIONS AVEC LES MÉDIAS**

Afin de renforcer l'importance nationale et le prestige du prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard, et sous réserve de l'accord des membres individuels du comité de sélection du prix, l'Institut de la CAD annoncera officiellement, chaque année, la composition du comité, y compris les informations biographiques. Par la suite, une fois que le comité se sera réuni et aura choisi le lauréat du prix, un communiqué de presse sera préparé pour une diffusion immédiate avec une photo de groupe du comité et une photo, une biographie et une citation pour le lauréat du prix. Les membres de la commission sont également invités à participer en tant qu'hôtes de marque de l'Institut de la CAD à la Conférence annuelle d'Ottawa sur la sécurité et la défense et peuvent être invités à participer aux cérémonies de remise des prix.

## **CÉRÉMONIE**

Le prix sera décerné lors de la Conférence annuelle d'Ottawa sur la sécurité et la défense, qui se tient normalement en mars à Ottawa. La personne dont la candidature aura été retenue sera invitée à y assister en tant qu'invité de l'Institut de la CAD.

Après la remise du prix du leadership Capitaine Nichola Goddard, la conférence d'Ottawa se terminera par une invitation au lauréat à prononcer un bref mot d'acceptation (généralement 5 minutes). Les lauréats seront encouragés à concentrer leurs remarques sur ce que le prix représente pour eux, à réfléchir aux réalisations personnelles qui ont motivé leur sélection, et à faire quelques remarques finales qui serviront à inspirer la prochaine génération de dirigeants. Conformément au mandat non partisan de l'Institut de la CAD, il sera demandé aux lauréats d'éviter tout commentaire politique.

## **RÉVOCATION DU PRIX DU LEADERSHIP DU CAPITAINE NICHOLA GODDARD**

REMARQUE : Une pétition peut être soumise par n'importe quelle partie à n'importe quel moment pour qu'un/e lauréat/e soit retiré/e de la liste des anciens lauréats du Prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard.

Le prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard peut être révoqué si le Conseil de la CAD et le Conseil d'administration de l'Institut de la CAD estiment que les actions d'un lauréat ont déshonoré l'esprit du prix et de l'organisation.

La délibération s'appuiera sur les informations disponibles, sera guidée par le principe d'équité procédurale et ne sera prise qu'après que le Conseil et le Bureau auront vérifié les faits pertinents relatifs à la question examinée.

### **Critères de révocation :**

- Un lauréat a été reconnu coupable d'une infraction pénale ;
- Un lauréat a fait l'objet d'une sanction officielle de la part d'un organe juridictionnel, d'une association professionnelle ou d'une autre organisation ;
- La conduite du lauréat s'écarte considérablement des normes reconnues et est considérée comme portant atteinte à la crédibilité, à l'intégrité ou à la pertinence du prix.

### **Procédure de révocation :**

1. Une pétition doit être envoyée à l'Institut de la CAD ([accounts@cdainstitute.ca](mailto:accounts@cdainstitute.ca)) pour demander la révocation d'un lauréat. La lettre de demande doit clairement indiquer les raisons de la demande et la manière dont elle répond aux critères de révocation susmentionnés.
2. Le président de l'Institut de la CAD, le président de la CAD et le secrétaire du comité de sélection du prix du leadership de la Capitaine Nichola Goddard examineront la demande et détermineront si la

démonstration des critères peut faire l'objet d'une discussion plus large au sein de la CAD et de l'Institut de la CAD.

3. Si la demande est conforme aux critères, une réunion spéciale du conseil d'administration de l'Institut de la CAD et du conseil de la CAD sera convoquée pour prendre une décision.
4. Le lauréat en sera informé par écrit et sera invité à restituer le prix et la statuette.
5. La décision sera communiquée dans notre bulletin d'information et sur notre site web.